

# Gilles DE MARTIN DE BELLERIVE

Par : François Frimaudeau



- Informations
  - Nom : De MARTIN de BELLERIVE
  - Prénom(s) : Gilles
- Etat civil
  - Date de naissance : 30/06/1924
  - Ville de naissance : Saint Léger
  - Département de naissance : Lot-et-Garonne
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - cultivateur
  - Date de décès : 06/05/1989
  - Lieu de décès : Versailles (Yvelines)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 10/10/1943
  - Département d'arrestation : Tarn
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Toulouse
  - Date de condamnation : 28/04/1944
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité terroriste ou subversive
    - vol et complicité au groupement de jeunesse 35
  - Peine infligée : Prison
  - Durée de la peine : 2 ans
  - Parcours carcéral :
    - Toulouse

- Eysses

- Agen

- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 31/05/1944
  - Numéro d'écrou à Eysses : 3450
  - Motif de la levée d'écrou : Transféré
  - Date de la levée d'écrou : 15/07/1944
  - Destination de la levée d'écrou : Agen (Ma)
  - Durée de détention : 0 an(s), 1 mois, 14 jour(s)
- Reconnaissance
  - Statut : Interné résistant

## Biographie

Né en 1924 à Saint-Léger (Lot-et-Garonne), il est envoyé début juillet 1943 aux Chantiers de la jeunesse n° 35 à Labruguière (Tarn). Le 10 octobre 1943, il déserte « en aidant et désignant les effets et médicaments à emporter par les résistants opérant dans les environs de Labruguière (Tarn) ». Il est arrêté le 15 octobre 1943 à Labruguière (Tarn) et condamné à deux ans de prison par un jugement de la section spéciale de la cour d'appel de Toulouse en date du 28 avril 1944, coupable « d'activité terroriste ou subversive, vol et complicité au groupement de jeunesse n° 35 ».

Il est interné à la maison d'arrêt de Toulouse du 31 octobre 1943 au 31 mai 1944, puis transféré à la centrale d'Eysses (matricule 3450). Le 15 juillet 1944, il est transféré à la maison d'arrêt d'Agen. Les FFI le libèrent le 20 août 1944. Le 22 novembre 1944, la peine à laquelle il avait été condamné est révisée par la section spéciale de la cour d'appel de Toulouse, « attendu que les faits dont le condamné s'est rendu coupable constituent des actes accomplis pour la cause de la Libération ». Il signe un engagement volontaire de trois ans en juillet 1945 et devient ensuite réserviste. En « situation d'activité » le 1er mai 1952, il est présent en Allemagne de mai 1952 à mai 1953.

Officier de police adjoint en Algérie, il est cité à l'ordre de la brigade en 1958 avec l'attribution de la croix de la valeur militaire.

Il est décédé à Versailles (Yvelines) en 1989.